

61^{ème} Conférence Générale de l'AIEA

Déclaration de M. Daniel VERWAERDE,
Administrateur général du CEA
(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
Chef de la délégation française

Madame la Présidente,

1. Permettez-moi de vous adresser toutes mes félicitations pour votre élection à la présidence de cette soixantième et unième session de la Conférence générale. L'entière coopération de la délégation française dans cette tâche vous est acquise.
2. Je voudrais féliciter également le Directeur Général pour sa ré-élection, et souhaiter la bienvenue à délégation de Grenade en tant que nouveau membre de notre Agence.
3. La France s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'Estonie au nom de l'Union européenne, dont elle assure ce semestre la présidence.

Garanties

Monsieur le Président,

4. Je voudrais commencer par souligner l'attachement de la France au rôle essentiel de l'AIEA et notre reconnaissance pour la qualité du travail qu'elle fournit au service de l'ensemble de ses missions : non-prolifération, sûreté et

sécurité nucléaires et promotion des nombreux usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

5. Le rôle de l'Agence est en particulier fondamental dans la mise en œuvre du Traité de non-prolifération. Il s'agit d'un édifice extrêmement précieux pour notre sécurité et la stabilité stratégique, qu'il faut préserver et consolider. A ce titre, la France renouvelle son appel à tous les Etats membres, qu'ils signent avec l'Agence un accord de garanties généralisées et un protocole additionnel. Seule la combinaison de ces deux instruments permet d'obtenir des assurances suffisantes de l'absence d'activités ou de matières nucléaires non déclarées.

6. Je suis heureux de pouvoir annoncer dans ce contexte que la France, EURATOM et l'AIEA ont procédé en marge du dernier Conseil des Gouverneurs, à la signature des amendements portant modification des protocoles annexés à leur accord de garantie au titre du Traité de Tlatelolco.

TIAN

7. Le contexte stratégique actuel, caractérisé par des tensions croissantes, ne peut que renforcer notre engagement en faveur du régime international de non-prolifération. A cet égard, et sans entrer dans un débat de fond, qui n'a pas lieu

d'être au sein de cette agence, je veux souligner que le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté récemment, fragilise le Traité de non-prolifération, pierre angulaire du régime international de non-prolifération, ainsi que le système des garanties de l'AIEA. La France ne le signera pas.

RPDC

Madame la Présidente,

8. La poursuite du programme nucléaire et balistique nord-coréen, en violation du droit international et du régime de non-prolifération, constitue une menace à la sécurité régionale et internationale. La France condamne le sixième essai auquel ce pays a procédé le 3 septembre dernier.

9. Nous devons appliquer rigoureusement les sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies, transposées par tous les Etats. Nous devons être unis et renforcer la pression sur le régime nord-coréen afin qu'il revienne à la table des négociations, pour qu'il comprenne que l'escalade des tensions n'est pas dans son intérêt et qu'il accepte d'œuvrer au démantèlement complet, irréversible et vérifiable de son programme nucléaire.

Iran

Madame la Présidente,

10. L'accord de Vienne sur le nucléaire iranien constitue un élément essentiel du régime actuel de non-prolifération, que la France est déterminée à préserver. Il n'y a pas en effet d'alternative à cet accord. Il faut que cela soit clair.

11. L'intégralité des engagements nucléaires iraniens doit être mise en œuvre de manière rigoureuse et transparente, dans la durée. Les parties à la négociation ont une responsabilité particulière à cet égard.

12. Le rôle de l'AIEA est également essentiel. La France salue et réitère son soutien au travail de l'Agence pour un suivi précis de toutes sections du JCPOA.

Sûreté et Sécurité nucléaire

Madame la Présidente,

13. Je souhaite réaffirmer la priorité absolue que la France accorde à l'établissement des plus hauts niveaux de non-prolifération, de sûreté et de sécurité nucléaire partout dans le monde. L'AIEA est un acteur central dans la réalisation de cet objectif, qui conditionne l'avenir de l'énergie nucléaire, dans le respect de la responsabilité première des Etats.
14. Dans ces deux domaines, distincts mais complémentaires, que sont la sûreté et la sécurité nucléaires, le France se félicite des résultats obtenus par l'AIEA en 2017.
15. La France continuera à lui apporter son concours, à la fois technique et financier.

Développement de l'Energie nucléaire

Madame la Présidente,

16. Quelles que soient les hypothèses retenues, toutes les projections montrent que le nucléaire restera une composante importante du bouquet énergétique mondial. L'Agence est le lieu privilégié pour organiser la coopération entre les Etats membres intéressés par son développement.

17. La France est elle-même convaincue que l'énergie nucléaire, qui est une énergie sans carbone, apporte une contribution importante à la résolution du des défi de notre temps qu'est la lutte contre le changement climatique, à travers l'application de l'accord de Paris sur le climat et les Objectifs du Développement Durable.

18. Nous avons engagé, comme vous le savez, une profonde restructuration de la filière industrielle française. Ce processus initié en 2015 est désormais entré dans sa dernière étape.

19. Le rapprochement des activités d'EDF et AREVA NP pour la conception, la gestion de projet et la commercialisation de nouveaux réacteurs sera effectif d'ici la fin de l'année. AREVA s'est recentrée pour sa part sur les activités liées au cycle du combustible avec la constitution d'une entité nouvelle « NEW AREVA HOLDING » et une recapitalisation à laquelle ont pris part de nouveaux partenaires stratégiques japonais.

Madame la Présidente,

20. Au-delà des questions énergétiques, la France reste par ailleurs pleinement engagée aux côtés de l'AIEA en faveur de toutes les applications pacifiques de l'atome. Elle reste ainsi l'un des principaux contributeurs au Fonds de Coopération Technique. Elle accueille en outre un nombre très significatif - environ 5% tous les ans - des stagiaires et visiteurs scientifiques de l'AIEA.

Madame la Présidente,

21. La réalisation des objectifs de l'AIEA est l'œuvre de tous, mais en particulier du Secrétariat, de son Directeur Général et de l'ensemble du personnel. Qu'ils en soient ici remerciés. La France a toute confiance dans la capacité de l'Agence à remplir ses missions. Elle se tiendra cette année encore à ses côtés.

Je vous remercie